

ACTIONS

Les marchés alternatifs de Paris, Bruxelles et Amsterdam ont accueilli 57 sociétés l'an dernier. Les professionnels s'attendent encore à une année 2007 très dynamique. La publication du ratio « poubelle » devrait y contribuer.

Alternext en position d'attirer de nombreuses sociétés

Les spécialistes des introductions en Bourse de PME et les gérants investis sur les valeurs moyennes ont le sourire : le millésime 2007 commence sous les meilleurs auspices avec la sortie du ratio dit « poubelle » pour les valeurs d'Alternext. Publié au « Journal officiel » du 30 décembre, ce décret modifiant l'article R214-2 du Code monétaire et financier permet aux PME d'Alternext et de ses équivalents étrangers de ne plus être « cantonnées » dans la limite des 10 % dédiée au non-coté et au non-réglementé. La formulation du texte, qui fait suite à une consultation, ne laisse pas apparaître de surprise par rapport à la première version que s'étaient procurés « Les Echos » il y a quelques semaines (« Les Echos » du 15 novembre 2006). « Un frein important est levé, se félicite Fabrice Rosset, président du directoire d'Adomos et responsable d'Alterclub, qui ras-

semble les PME inscrites sur Alternext. Cette modification devrait permettre davantage de liquidité, et donc soutenir les cours, mais aussi inciter des entreprises à entrer en Bourse ». Constat similaire pour Yannick Petit, président d'Allegra Finance : « Des émetteurs avaient reporté leur projet d'introduction en attendant ce texte. Le marché primaire devrait être particulièrement dynamique sur les premiers mois de 2007 dans des secteurs diversifiés ».

La plupart des professionnels s'attendent à une année encore faste. Parmi les noms évoqués par les professionnels figurent Auto Escape, Collectis, Dietswell et Groupe Eurilogic. « A un horizon de 18 à 20 mois, une centaine d'introductions en rythme annuel devraient intervenir au total sur les quatre Alternext (Paris, Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne, prévu au cours du premier semestre 2007) », indique Martine

Charbonnier, directrice exécutive de la cote et des émetteurs chez Euronext.

Sociétés étrangères attendues

En outre, l'entrée en vigueur, le 20 janvier, de la directive transparence réduisant les délais de publication des comptes semestriels devrait « générer un intérêt nouveau pour Alternext », estime Didier Demeestère, directeur général de Gilbert Dupont. « Cela pourrait inciter certaines entreprises à choisir Alternext au détriment d'Eurolist », ajoute Guy Mamou-Mani, président de MiddleNext, une association qui vient de lancer une pétition au sujet de cette directive auprès des valeurs moyennes cotées sur l'Eurolist.

Certains professionnels s'attendent, par ailleurs, à ce qu'il y ait davantage de « placements privés », qui permettent d'entrer sur le marché sans visa de l'Autorité des mar-

chés financiers (AMF) sous certaines conditions. 11 sociétés sur les 57 inscrites sur Alternext l'an dernier ont utilisé cette procédure. « L'avantage est que les investisseurs peuvent se constituer une ligne significative rapidement. En revanche, on constate une moindre liquidité sur ces valeurs », note Yannick Petit.

Enfin, certains spécialistes estiment que les sociétés étrangères seront plus nombreuses. Rémy Thamberger d'Europe Finance et Industrie évoque trois projets de sociétés chinoises pour les prochains mois et, à plus court terme, une entreprise sud-africaine (Batla Minerals). Pour 2007, « on peut attendre entre 5 et 10 entreprises étrangères sur Alternext, à Paris, mais aussi sur Amsterdam, où l'enregistrement d'un prospectus en anglais peut constituer un atout », reprend Martine Charbonnier.

MARINA ALCARAZ